

## Procès-verbal de la séance ordinaire par Zoom du conseil d'établissement de l'école Lalande le 28 avril 2021 à 19h00

1. Ouverture de la séance à 19h12.
2. Présences et vérification du quorum.

### Personnes présentes:

**Direction: Sylvie Roy**

Représentants des parents

---

**Amélie Baggott**  
**Louise Leroux**  
**Lucie Ménard**  
**Mélanie Piecha**  
**Clotilde Tassé (substitut)**  
**Caroline Piecha (substitut)**

Représentants du personnel enseignant/de soutien

---

**Jessica Guay**  
**Julie Roy**  
**Marie-Claire Veillette**

Représentant du personnel du SDGSDD

---

**Nathalie Brunet**

Représentants de la communauté

---

**Marc-Arthur Joseph**  
**Claudine Campeau**

3. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Louise, appuyée par Julie, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité sans modification.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 mars 2021

Sur proposition de Lucie, appuyée par Nathalie, le procès-verbal de la séance du 24 mars 2021 est adopté à l'unanimité. (Résolution CÉ20-21/037)

5. Points de suivi du procès-verbal de la séance du 24 mars 2021

Mme Roy mentionne que des bacs de compost seront installés l'an prochain. Il sera nécessaire de prévoir l'entretien quotidien des bacs de récupération de compost dans les classes.

6. Questions du public

Aucune

7. Changement d'heure pour les 2 prochaines rencontres

Mélanie et Caroline demandent que les CÉ de mai et de juin débutent à 19h30 plutôt qu'à 19h. Les membres acceptent tout en demandant que la séance soit levée à 21h au plus tard.

8. Comité de révision des règles de régie interne (*Lucie Ménard*)

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain CÉ.

9. Suivi Projet éducatif (*Sylvie Roy*)

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain CÉ.

10. Consultation obligatoire des élèves – Statut (*Louise Leroux*)

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain CÉ.

11. Projet écologique: collaboration avec l'Éco-quartier dans les projets de l'école (*Caroline Piecha*)

Ce point sera remis à l'ordre du jour du prochain CÉ.

12. Capsules informatives du Ministère de l'Éducation

La capsule *Les frais scolaires* est visionnée.

13. Points de la direction (S. Roy)

-Calendrier scolaire

Mme Roy présente le calendrier scolaire 2021-2022. On reviendra à 3 étapes. Les rencontres parents-enseignants auront lieu le 30 août et/ou le 9 septembre (à confirmer), le 18 novembre (1<sup>er</sup> bulletin) et le 23 février. On discute de la demande de certains parents que soit déclaré congé le 1<sup>er</sup> novembre, lendemain de l'Halloween. Cette date n'est pas retenue puisqu'elle est trop proche d'une autre journée pédagogique du CSSMB (le 25 octobre).

L'assemblée annuelle de parents aura lieu le 14 septembre 2021 à 19h30, vraisemblablement en mode virtuel. On rappelle que les rapports d'activités du CÉ et de la Parentraide devront être préparés et présentés à cette assemblée.

Sur proposition d'Amélie, appuyée par Mélanie, il est proposé d'adopter le calendrier scolaire 2021-2022. Adoptée à l'unanimité (Résolution CÉ20-21/038).

-Montants demandés aux parents pour les effets scolaires 2021-2022

Mme Roy partage les listes des effets scolaires ainsi que les montants demandés, par année. Les prix sont relativement stables par rapport à l'année précédente.

Sur proposition de Mélanie, appuyée par Louise, il est proposé d'adopter la liste des effets scolaires 2021-2022. Adoptée à l'unanimité (Résolution CÉ20-21/039).

Pour les fournitures scolaires, les listes sont présentées par année. Un gros travail d'uniformisation a été fait afin de maximiser l'utilisation du matériel d'année en année. Le vocabulaire utilisé pour identifier les items a aussi été simplifié. Une liste d'images sera aussi jointe à l'envoi.

Sur proposition de Mélanie, appuyée par Marie-Claire, il est proposé d'adopter la liste des fournitures scolaires 2021-2022. Adoptée à l'unanimité (Résolution CÉ20-21/040).

-Résultats détaillés de la ventilation

Le rapport est présenté par Mme Roy. Les taux sont présentés pour chacune des classes. La norme du Ministère au-delà de laquelle des mesures doivent être prises est de 1000 ppm. On recommande dans les classes des plus vieux d'ouvrir les fenêtres et de garder la porte ouverte le plus possible afin de favoriser l'aération. Marie-Claire demande si d'autres tests seront faits en fin d'après-midi. Pour le moment, rien n'est prévu en ce sens. Mme Roy suggère de faire de l'enseignement à l'extérieur lorsque cela est possible.

-COVID

La situation est stable à l'école, les parents sont collaboratifs et n'hésitent pas à venir chercher leurs enfants lorsqu'ils présentent des symptômes. La vaccination est en cours chez le personnel.

#### 14. Sécurité autour de l'école

Mme Roy a fait une plainte officielle sur le site du chantier du REM. Les parents constatent, depuis, une amélioration. Il est dommage, par ailleurs, que les signaleurs ne portent pas leur masque. Louise soulèvera ce point à la prochaine réunion du conseil d'arrondissement.

#### 15. Comité de parents

-Le comité prépare un mémoire pour les rendez-vous sur la réussite éducative post-pandémie (voir copie dans le répertoire commun). Pour le moment, l'école Lalande n'a pas amorcé cette réflexion, on se concentre plutôt sur le soutien aux élèves et aux enseignants en ce moment. Des mesures devraient se poursuivre l'an prochain mais on ne sait pas lesquelles. Les membres discutent de l'importance de sensibiliser nos jeunes à la cybersécurité.

-Statut COVID au CSSMB (en date du 25 mars)

2543 cas ont été déclarés depuis le début de la COVID-19. Le nombre de cas chez les élèves s'élève à 2078 tandis qu'il se chiffre à 465 chez les employés. 915 groupes ont été fermés.

16. Points de l'OPP/la Parentraide (*Clotilde Tassé et Caroline Piecha*)

-Vaccins des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> années

La vaccination aura lieu le 7 mai. Il n'est pas nécessaire de solliciter des parents volontaires cette année.

-Semaine de remerciement du personnel-Suivi

Le budget a été respecté grâce à la commandite de Botanix. Julie mentionne que le personnel était ravi et remercie les membres de l'OPP.

-Super recycleurs : le 1<sup>er</sup> mai-Suivi

La publicité a été faite sur les réseaux sociaux.

-Activités de financement

*Pizza pizza* a approché la Parentraide pour une levée de fonds. Les 7 mai et 4 juin, pour toute commande de pizza avec le code de l'école Lalande, 10% des fonds seront remis à l'école. Ce serait une activité facile à faire compte tenu du fait qu'aucune présence à l'école n'est requise.

La firme pour l'achat des étiquettes personnalisées a été choisie.

Amélie demande si on peut envisager de faire une autre guignolée, en fin d'année. On mentionne que de telles activités pourraient être récurrentes. Ce sera discuté à la réunion de la Parentraide du 11 mai.

-Pour la Fête de fin d'année, plusieurs événements seront prévus dans les derniers jours d'école (17 juin : food truck de smoothies, rallye dans le quartier; 18 juin : grande récréation avec défi Pierre Lavoie; 21 juin : spectacle virtuel de magie). Il est rappelé que la tenue d'une fête impliquant un grand rassemblement n'est toujours pas permise.

17. Points du SDG (*Nathalie Brunet*)

Deux journées pédagogiques sont à prévoir en mai. Les inscriptions vont bon train pour l'an prochain.

18. Points du personnel enseignant et professionnel

Moyens de pression des enseignants : le 29 avril, les enseignants se réuniront pour statuer sur la grève. Il est prévisible que l'entente sera acceptée et que la grève n'aura pas lieu. Par ailleurs, les professionnels seront en demi-journée de grève le 19 mai.

19. Points des représentants au Comité de parents

-Uniformisation des outils d'enseignement à distance

Les parents trouvent difficile que les plates-formes soient différentes d'un enseignant à l'autre. Peut-on tenter d'uniformiser le tout si on doit retourner à l'enseignement à distance? Un effort a déjà été fait en ce sens. C'est un défi particulièrement pour les enseignants spécialistes. Après la pandémie, les plates-formes resteront. On ne peut pas imposer de plate-forme aux enseignants. Certaines plates-formes sont plus adaptées aux petits alors que d'autres conviennent mieux aux plus vieux.

-Louise demande un retour sur la conférence de Dave Ellemberg. Les commentaires sont très positifs, une trentaine de personnes ont assisté à la conférence, même des personnes de l'externe.

20. Levée de l'assemblée

Mélanie propose de lever la séance à 20h45. Proposition adoptée à l'unanimité. (Résolution CÉ20-21/041).